

ABONNEMENT.

Saumur :
En an. 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8
Poste :
En an. 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. 20 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse,

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

9 Avril 1883.

Chronique générale.

La campagne entreprise par l'extrême gauche pour la révision de la Constitution n'a pas trouvé, grâce à l'intervention intéressée du gouvernement, grand succès auprès des conseils généraux. La plupart de ces conseils, qui ont déjà clos leur session, ont repoussé par une fin de non-recevoir la proposition qui leur était soumise.

Les révisionnistes vont ouvrir une campagne de pétitions, comme les républicains l'ont fait jadis pour demander la dissolution de l'Assemblée constituante.

Les journaux amis de M. Waldeck-Rousseau raillent les feuilles républicaines qui avaient été émus d'une compassion trop hâtive pour le sort des préfets appelés à d'autres fonctions. La plupart de ces fonctionnaires, en effet, ont été pourvus dès le lendemain. MM. Waldeck-Rousseau est un homme juste qui fait payer ses haines opportunistes au Trésor. On pouvait se demander si de mauvais préfets sont bien aptes à devenir de bons inspecteurs généraux administratifs, mais comme la réponse aurait été défavorable, le ministre ne s'est même pas posé la question.

Les places sont faites pour les hommes et non les hommes pour les places, par le temps qui court. Il ne s'agit pas de savoir si un fonctionnaire mérite une récompense, puisque la politique veut que l'on couvre certaines disgrâces par certaines faveurs.

Le parti anarchiste se remue de plus en plus ; il organise des réunions dans tous les quartiers de Paris. Le groupe des Batignolles avait convoqué samedi soir un meeting public et contradictoire, à la salle Lévis. Le

seul attrait de cette réunion était la présence de la citoyenne Paulé Minck qui, de retour de Lyon, a été d'une violence rare dans son discours contre la bourgeoisie. Les autres orateurs, les citoyens Dereure, Digeon et Bazin ont péroré pendant trois heures sur l'inégalité qui existe entre les exploités et les exploités.

Le seul remède, d'après eux, est le renversement de la société actuelle : la bourgeoisie est la source de tous les maux de la classe ouvrière.

« Il faut renverser cette bourgeoisie repue et ventrée, qui vit aux dépens des travailleurs. Tous les moyens sont bons, et s'il faut descendre dans la rue, le parti ouvrier ne manquera pas à son devoir. Nos camarades ont été condamnés pour la manifestation de l'esplanade des Invalides, malheureusement. Mais nous triompherons. »

Nous signalons, l'autre jour, les difficultés que le ministre des travaux publics rencontrait dans ses négociations avec les grandes Compagnies de chemins de fer. Le résultat de ces négociations peut être aujourd'hui considéré comme définitivement compromis.

Les directeurs des grandes Compagnies, forts des embarras financiers du gouvernement, stipulent en retour de leur participation aux grands travaux publics — par voie de remboursement anticipé — des conditions exorbitantes dont la moindre est l'aliénation par l'Etat, pour un temps très-long, de la faculté de rachat.

Dans ces conditions, il est plus que probable que le ministre ne pourra signer un projet de convention que les Chambres ne ratifieraient certainement pas.

On ajoute d'ailleurs qu'une haute personnalité politique et financière pousse les directeurs des grandes Compagnies à tenir à l'Etat « la dragée haute », suivant sa propre expression.

La nouvelle entrevue que M. Raynal devait avoir avec les directeurs des Compagnies du Nord et de l'Orléans n'amènera

donc aucun changement favorable dans cette situation.

Un journal républicain, le *National*, s'exprime en ces termes sur le compte de M. le général Thibaudin :

« Il peut devenir un journaliste comme le général Cremer, un auteur dramatique comme le général Bordone ou un homme politique de l'envergure de M. Labordère. Par contre, il est pour le cabinet un *impedimentum* plus que gênant. »

En vérité, nous comprenons que l'on trouve gênant un pareil personnage et que l'on ait hâte de s'en débarrasser ; car la mesure de ses inepties est comble. On ne compte plus ses pas de clerc, ses ordres, contre-ordres, ses concessions et ses rétractations, qui jettent dans tous les services un désordre flagrant.

QUELLE EST LA PREMIÈRE NOTE DE LA Marseillaise ?

Pour n'avoir pas su ou voulu répondre à cette question, assez bizarre, du reste, une jeune aspirante, en Corse, M^{lle} Seta, a été refusée à l'examen. Le cas est singulier, et nous le signalons aux aspirantes du continent pour qu'elles se mettent en mesure de répondre.

La colonisation de l'Algérie. — L'accord est fait entre les ministres de l'intérieur et des finances et le gouverneur de l'Algérie en vue de la préparation d'un projet de loi relatif à la colonisation de l'Algérie.

Le projet nouveau qui va être déposé à la rentrée par M. Waldeck-Rousseau, comporte la combinaison suivante :

On consolide le crédit de 2 millions et demi qui est inscrit chaque année au budget de l'Algérie, pour les travaux de colonisation.

C'est-à-dire qu'on fait de ce crédit l'annuité de remboursement d'un emprunt de 50 millions consenti par la caisse des dé-

pôts et remboursable à cette caisse en vingt-deux ans. Le gouverneur de l'Algérie pourra acheter immédiatement tous les terrains nécessaires à la création des deux cents nouveaux villages à fonder. Il s'arrangera pour le paiement qui devra être reporté sur dix années.

Les procédés anglais à l'égard des possessions françaises. — Les Anglais ont juré de ruiner nos possessions de la Réunion, Mayotte et Nossi-Bé.

Déjà, pour empêcher nos producteurs et agriculteurs de continuer la lutte, le gouvernement des Indes a interdit l'émigration des ouvriers engagés par de libres contrats. Devant cette défense, force fut bien aux colons français de chercher d'autres travailleurs. Ils se sont adressés à Nozambique ; les autorités portugaises ont autorisé le recrutement à Ibo.

Mais les agents anglais se sont entendus avec les marchands d'esclaves pour répandre des calomnies odieuses ; ils ont épouventé les indigènes en les persuadant que nous venions les enlever pour les charger de fers et leur infliger le supplice d'une rigoureuse captivité. L'empressement des malheureux noirs s'est changé en défiance, et une sorte d'émeute, préparée par les provocateurs britanniques, a réclamé l'intervention des troupes portugaises.

Le duc de Chartres a diné le 29 mars avec le Sultan et a reçu de ce souverain le plus aimable accueil. Le duc de Chartres voulait étudier les champs de bataille de la campagne d'Asie turco-russe de 1877-1878. Les Russes, paraît-il, ne se sont pas prêtés à ce désir ; ils ont laissé entendre au prince que le pays n'était pas sûr, que des hordes de Kurdes le parcouraient en tout sens et qu'il s'exposait à être enlevé. Est-ce là la véritable raison ? Ne craignent-ils pas de laisser étudier sur le vif les erreurs qu'ils ont pu commettre dans cette campagne ? Le duc de Chartres se rabattra alors sur le Caucase, et il est parti dans cette direction

Entre les quatre murs de la chambre, il faisait noir comme dans un four ; mais le père Jean était un homme de ressources.

— Un peu de lumière ne serait pas hors de saison, songea-t-il.

Je ne sais s'il connaissait les allumettes chimiques, cette modeste mais commode invention du dix-neuvième siècle ; peut-être en possédait-il dans son auberge à l'usage des clients imbus des idées modernes. Mais pour son usage personnel il demeurait fidèle à l'instrument des aïeux, au vieux briquet de pierre dont l'origine se perd dans la nuit des siècles.

L'aubergiste ne se séparait jamais de son briquet, un briquet de famille que l'on se transmettait au Grand Dauphin depuis plusieurs générations.

Le père Jean tira de sa poche son briquet et une mèche d'amadou. Il battit la pierre contre le fer selon la mode antique ; le heurt produisit une étincelle.

Par un habile mouvement de rotation, cette étincelle déposée sur l'amadou devint une lueur qui permit d'entrevoir, accroché au mur sous le manteau de la haute cheminée, un de ces flambeaux de résine en usage dans les campagnes, et dont la clarté jaunâtre et nauséabonde n'affecte désagréablement ni la vue, ni l'odorat de nos paysans beaucerons, tant est puissante sur le sens de l'homme la force de l'habitude.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LES VINGT MILLE FRANCS

SIMON BERNARD

PAR FRANCIS TESSON.

VII

Le père Jean, cependant, dévorait, tout d'une traite, le chemin qui conduisait chez Simon Bernard.

Quel moyen suprême allait-il mettre en œuvre pour apitoyer son fidèle créancier ?

Il l'ignorait. A travers le chaos d'idées qui bourdonnaient dans son cerveau, l'aubergiste ne voyait que le but à atteindre : assurer le bonheur de sa fille, en forçant Simon Bernard à suspendre les poursuites qu'il exerçait contre lui par le ministère de l'huisier Gilpin.

La vente devant avoir lieu le lendemain, il n'avait pas une minute à perdre. De son entrevue avec l'usurier il fallait qu'il sortît vainqueur ou vaincu. Il ne lui restait plus de moyen terme.

Il courait à travers deux haies de blés, suant, soufflant, les poings crispés et répétant d'une voix entrecoupée, comme pour se donner du courage :

— Il cédera ! il cédera !

Le père Jean arriva ainsi jusqu'au logis de son créancier, sans même avoir songé à ce qu'il dirait en l'abordant.

Il s'en rapportait au hasard pour le tirer d'affaire. La porte du logis était fermée.

L'aubergiste heurta à l'huis ; mais personne ne lui répondit ; on entendait seulement, dans la maison close, le grognement furieux des deux dogues qui servaient de gardes du corps à l'usurier.

— Holà ! monsieur Bernard, êtes-vous ici ? cria l'aubergiste.

Les dogues redoublèrent leurs aboiements.

— Il dort peut-être, se dit le père Jean.

La supposition n'avait rien d'in vraisemblable : la nuit tombait ; une brume opaque pesait sur la plaine et affaiblissait le contour des objets.

Le paysan beauceron est matinal. Levé avant l'aurore, il se couche en même temps que le soleil ; or, depuis plus d'une heure, le soleil avait disparu derrière l'horizon.

Le père Jean pesa sur le loquet de bois que retenait le battant supérieur de la porte. Le loquet céda.

La porte s'ouvrit à moitié.

— Dormez-vous, monsieur Bernard ? demanda l'aubergiste du Grand Dauphin.

Le silence le plus complet régnait dans l'intérieur de l'habitation. Les deux dogues avaient cessé

d'aboyer ; reconnaissant une voix amie, ils s'étaient recouchés sur le sol et poursuivaient tranquillement leur sommeil interrompu.

Le père Jean cependant hésita. Devait-il rester dehors ? Pouvait-il se permettre de pénétrer dans ce domicile où le maître semblait absent ?

— Bast, dit-il en ouvrant entièrement la porte, il dort pour sûr ; éveillons-le, il faut que je lui parle. Il entra.

Le demi-jour qui se projetait sur l'huis ouvert lui permit d'enjamber par-dessus les deux dogues étendus en travers de la porte et de plonger le regard jusqu'au fond de la chambre.

La chambre était vide.

Le front de l'aubergiste se rembrunit.

— Où donc est passé Simon Bernard ? se demanda-t-il. Peut-être a-t-il prévu mon retour et se cache-t-il dans la crainte de se laisser attendrir. Nous allons bien voir.

Il sortit et fit à deux reprises le tour de la maisonnette, sans trouver trace de son créancier.

— Simon Bernard ne doit pas être loin, grommela l'aubergiste. Je connais mon homme. Il est prudent. Sa porte n'était pas barricadée : c'est donc qu'il va rentrer. Je l'attendrai chez lui.

L'aubergiste du Grand Dauphin pénétra de nouveau dans le logis de l'usurier.

La nuit cependant était tout à fait venue.

au commencement de ce mois, avec les personnes qui l'accompagnent.

MORT DE LOUIS VEUILLOT.

Notre éminent confrère, M. Louis Veillot, s'est éteint doucement samedi, vers une heure de l'après-midi, entouré de tous ses siens.

Depuis plusieurs années, le grand écrivain catholique avait vu s'affaiblir ses forces intellectuelles et avait dû se condamner à un repos absolu.

La presse catholique et monarchique perd en lui l'un de ses plus vaillants lutteurs et le plus incomparable de ses polémistes. Le monde des lettres perd l'un de ses représentants les plus remarquables dans notre siècle.

ET LA LOI??

Le journal *Paris*, organe ministériel, a publié la note suivante :

« M. le préfet de la Charente a appelé l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur l'agitation produite dans son département par suite de l'affichage persistant du manifeste du prince Napoléon.

« Cet affichage a même produit des incidents tumultueux sur plusieurs points, notamment à Barbezieux.

« M. le préfet de la Charente a été invité à prendre, par voie d'arrêtés, toutes les mesures qui seront propres à maintenir le bon ordre sur la voie publique, notamment par interdiction de l'affichage du manifeste en question. »

Si M. Waldeck-Rousseau, ministre de l'intérieur, autorisait un préfet à prendre des arrêtés de ce genre, il serait au-dessous d'un élève de sixième, comme jurisconsulte ; car la loi du 29 juillet 1884 a créé la liberté de l'affichage, et aucun arrêté ministériel ou préfectoral ne peut prévaloir contre une loi.

Dira-t-on que le ministre de l'intérieur se moque des lois ?

Dans ce cas, nous aussi ! Et nous affichions nous-mêmes, sur le dos de M. Waldeck-Rousseau, ministre de l'intérieur, le manifeste du prince Napoléon, — dit le journal *l'Appel au Peuple*.

Quant aux troubles qui se sont produits à Barbezieux, ils sont à la charge du commissaire de police qui avait voulu illégalement s'opposer à l'affichage. La population a protégé l'exercice du droit d'affichage ; elle mérite des éloges. Le commissaire a fini par s'incliner, il a eu raison. Le ministre de l'intérieur imitera le commissaire, et il fera bien.

Les instructions données au préfet de la Charente, au sujet de l'affichage du manifeste du prince Napoléon, sont généralisées.

M. Waldeck-Rousseau a signé une circulaire identique envoyée aux préfets d'un certain nombre de départements suspects de bonapartisme.

L'aubergiste communiqua la flamme au flambeau de résine ; après quoi il s'assit sur un escabeau, déterminé à ne pas quitter la place avant d'avoir vu son créancier, et résolu à l'attendre, s'il fallait, jusqu'au jour.

Simon Bernard cependant ne rentrait pas ; les minutes semblaient longues à l'aubergiste.

La solitude est mère des pensées mauvaises et des projets pervers.

Tandis qu'il attendait son homme, le menton appuyé dans sa main, le père Jean grommelait à mi-voix : il se plaignait du sort ; il se disait qu'il était de toute injustice qu'on vit côte à côte, en ce monde, des pauvres et des riches, des repus et des affamés ; il recommençait pour la millième fois la vieille révolte de l'homme contre la destinée. Et sa douleur se changeait en haine contre celui qu'il accusait de causer ses maux. Il lançait contre Simon Bernard de muets anathèmes.

A la fin, l'aubergiste se leva brusquement comme pour chasser une obsession importune. Il alla jusqu'à la porte ouverte, regarda dans la plaine et appela à plusieurs reprises :

— Monsieur Bernard !

Rien.

A peine les chiens, au bruit de sa voix, poussèrent-ils d'instinct un léger grognement.

L'aubergiste entra en fronçant les sourcils.

Le vide de cette chambre dans laquelle il se

LES CORPORATIONS ET LES OUVRIERS

On a reproché aux membres du Parlement de sacrifier à la politique les intérêts du peuple, on leur a demandé ce qu'ils avaient fait pour conjurer la crise ouvrière, pour rétablir la paix sociale.

Ils n'ont rien su répondre.

Mais, tandis que nos gouvernants persistent dans leur coupable indifférence, il se produit dans l'opinion un courant irrésistible vers la reconstitution des forces sociales par l'association des intérêts.

En dépit de déclamations et de préjugés déjà vieillis, les esprits sensés comprennent que les intérêts des ouvriers et ceux des patrons sont intimement liés ensemble et doivent se prêter un mutuel appui.

Rétablir le monde du travail sur les bases véritables, tel est le but de la pétition suivante, qui a déjà reçu de nombreuses adhésions :

« Messieurs les Sénateurs,

» Messieurs les Députés,

» Les soussignés, patrons et ouvriers de la grande industrie et des arts et métiers :

» Convaincus que la loi des 44-27 juin 1794, par la suppression du droit d'association professionnelle entre les maîtres et les ouvriers, en isolant l'ouvrier et en le privant de l'appui qu'il trouvait dans la corporation ; en séparant les patrons et en déchaînant entre eux une concurrence sans frein ; en soulevant enfin entre les uns et les autres un antagonisme général, a été la cause principale des maux dont souffrent aujourd'hui les travailleurs.

» Persuadés qu'un tel état de choses ne peut se prolonger sans compromettre gravement le progrès du travail national, le bien-être ou l'existence même des ouvriers et la sécurité sociale ;

» Et constatant que les maux du présent et les menaces de l'avenir, ayant pour cause première la division des membres de la famille professionnelle, leur rapprochement et leur entente mutuelle sont la condition nécessaire de tout remède efficace ;

» Ont l'honneur de vous prier d'introduire, dans la loi sur les syndicats professionnels, qui reviendra bientôt en discussion devant le Parlement, des discussions qui, non-seulement leur rendent la faculté de s'associer entre eux, mais qui provoquent et encouragent l'union des maîtres et des ouvriers dans des associations communes, et qui favorisent la formation de ces associations par des avantages spéciaux.

» Ils ne doutent pas que, par ces sages mesures, en faisant appel aux efforts et au concours de tous, sur le terrain de l'association, vous ne réussissiez, mieux que par tout autre moyen, à préparer la solution pacifique du problème qui trouble depuis longtemps le pays tout entier, et inquiète de plus en plus toutes les classes de citoyens.

» Veuillez agréer,

» Messieurs les Sénateurs,

» Messieurs les Députés,

l'assurance de mes sentiments les plus respectueux. »

Tous ceux qui s'intéressent aux graves questions économiques et sociales de l'heure présente favoriseront, parmi les populations laborieuses et sages, un pétitionnement qui vise à la solution pratique d'un problème vital.

ÉTRANGER

LE PRINCE FRÉDÉRIC-CHARLES EN PALESTINE.

Le prince Frédéric-Charles fait en ce moment un voyage en Palestine et à Jérusalem.

« Ce voyage, dit le *Moniteur de Rome* du 30 mars, passe assez inaperçu en Europe. C'est à peine si deux ou trois grands journaux d'Europe en ont parlé. Et cependant il a une grave importance. Nous nous rappelons qu'en 1875, si nous ne nous trompons, M. le docteur Sepp dédia son « Voyage » en Palestine au prince impérial d'Allemagne, qui accepta cette dédicace. Cette dédicace contenait tout un programme. Le professeur de Munich disait que l'heure était venue pour l'Allemagne d'étendre son empire en Orient, en Palestine et particulièrement à Jérusalem. Ce que demande M. Sepp, c'est que le protectorat des missions en Orient soit transmis à l'empire allemand. Nous l'avons dit, le prince impérial accepta cette dédicace, en même temps que le programme. Depuis ce temps, l'Allemagne a envahi la Turquie, en la dirigeant. Elle a fondé un empire colonial en Palestine et elle jette des yeux d'envie sur Jérusalem et la Syrie.

» Dans cette situation, le voyage actuel du prince Frédéric-Charles mérite d'être remarqué. »

Dans son numéro du 31 mars, le même journal ajoute :

« Le prince Frédéric-Charles a été reçu avec de grands honneurs en Palestine. Son entrée à Jérusalem a eu lieu avec éclat. Revêtu du costume des chevaliers de Saint-Jean, sa visite au Saint-Sépulcre a eu un caractère de solennité. On remarquera beaucoup ce dernier détail. »

Chronique Locale et de l'Ouest

COURSES DE VERRIE-SAUMUR.

Verrie était hier le rendez-vous de toute la société saumuroise. Engagés par les beaux rayons du soleil printanier dont nous jouissons depuis huit jours, les promeneurs et amateurs de chevaux se sont fait un plaisir de se rendre à l'hippodrome de Verrie. La tribune et le pourtour de la piste ont été envahis de bonne heure par une foule compacte. Jamais Verrie n'a vu un plus grand

logis de Simon Bernard.

Outre la table, il vit quelques chaises boiteuses, une huche dont il souleva le couvercle et qui ne contenait qu'un reste de lard et du pain de seigle.

Il tourna autour du lit, surmonté d'un grand ciel carré et enveloppé d'un rideau de serge déteinte.

— C'est ici qu'il dort tranquille, sans remords et sans souci du désespoir de ses victimes, dit-il avec amertume.

Derrière le lit, il aperçut une porte de chêne masquée par le rideau de serge. Cette porte fermait une armoire secrète ménagée dans le mur.

Le père Jean ressentit au cœur à cette découverte un choc électrique.

— C'est là qu'il cache ses trésors, gronda-t-il. Oh ! comme il doit être riche, cet homme !

Il approcha le flambeau de résine de la porte pour l'examiner en détail.

Le désespoir lui donnait une seconde vue ; ses yeux perçaient pour ainsi dire l'épaisseur du chêne et apercevaient entassés, dans les profondeurs de la cachette, des mouceaux d'or et des liasses de parchemins.

A force de regarder l'armoire, le vertige le prit.

Sur le sol en terre battue, sur les murs dégradés, sur les chaises, sur la huche, sur le lit, dans l'âtre, partout, il lui semblait que d'innombrables pièces d'or dansaient une sarabande sans fin.

nombre de voitures se grouper sur ses lances. Malheureusement un vent trop violent et presque froid soulevait des tourbillons de poussière ; sans ce contre-tour, nous aurions eu la plus belle journée qui puisse se rencontrer.

M. le Sous-Préfet de Saumur a honoré de sa présence cette première réunion ; plusieurs généraux en habit civil, M. le colonel Danloux, l'état-major de l'Ecole, tous les capitaines, lieutenants instructeurs et officiers-élèves étaient présents.

L'élément militaire dominait dans cette fête organisée par le Cercle Saint-Hubert et l'Ecole de cavalerie, et elle a obtenu un succès plus grand encore que celles des années précédentes.

Au milieu de tous ces uniformes, nous avons remarqué beaucoup de grandes familles des environs qui s'étaient promis depuis longtemps de se réunir dans l'élégante tribune de la butte de Monthésy.

Les courses de Verrie se sont fait connaître et apprécier en devenant de plus en plus intéressantes. Le site, dans son aridité et sa solitude, a son beau côté par un cachet grandiose et pittoresque, et on voit entrer en lice, avec les plus beaux coursiers de l'Ecole de cavalerie, les chevaux des grandes écuries de Paris qui paraissent à Longchamps et à Auteuil.

Voici le résultat des différentes courses :

1^o Prix d'Ouverture, course de haies, handicap à réclamer : 1,000 fr. pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus, à réclamer pour 5,000 fr. Distance 2,500 mètres.

Sur treize chevaux engagés, six sont entrés dans la piste. *Néant*, à M. G. Gaudin, est arrivé premier, suivi de près par *Suzon*, à M. Hély d'Oissel. *Diska*, à sir Ned, est arrivée troisième.

2^o Steeple-Chase militaire (2^e série), un objet d'art pour officiers en activité de service, montant des chevaux d'armes inscrits sur les contrôles et livrés par les remontes de l'Etat. Distance 3,000 mètres.

Onze chevaux sur treize ont pris part à cette course, tous montés par des officiers de l'Ecole de cavalerie. Course très-intéressante ; pendant une grande partie du parcours, les adversaires se sont presque toujours tenus groupés. Arrivée première, *Légation*, montée par M. de Carmejane, lieutenant au 49^e d'artillerie ; *Bataclan*, monté par M. L'Hôte, sous-lieutenant élève à l'Ecole, tenait le second rang.

3^o Prix de la Société des Steeple-Chase de France (steeple-chase, 4^e série), 2,600 francs, offerts par la Société des Steeple-Chase de France, pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus, nés et élevés en France, et n'ayant jamais gagné, jusqu'au moment de la course, un steeple-chase de 6,000 fr., ni un prix de série.

Télégramme, cheval alezan, à M. Edouard Childs, a d'abord conduit la course. *Diska* tint aussi la tête ; mais, au premier obstacle, elle fit un faux pas qui retarda sa marche ; depuis ce moment elle perdit toujours. *Rup*, à sir Etienne, prit alors le devant avec *Damaclès*, le beau cheval alezan de M. Guinebert qui gagna le prix du Chemin de fer le

C'était une ronde immense, un fouillis insensé, un enlacement infernal, un tōhu-bohu furibond.

L'aubergiste rêvait éveillé ; mais il est des moments où le rêve acquiert l'évidence de la réalité !

Il voyait distinctement les louis d'or tourbillonner autour de lui ; il les entendait s'entre-choquer et résonner avec des bruits maqueurs.

Que dis-je ? Ils prenaient un visage, une voix ; ils dardaient sur lui des yeux étincelants et lui criaient d'un ton sarcastique :

— Allons, bonhomme, un peu d'audace ; la fortune aime les audacieux. Étends la main ! qui te retient ? Nous sommes là, seuls avec toi ; profite de l'aubaine. Fais vite, allons ! qui le saura ? Personne ! Mets la main sur nous et seis riche à ton tour.

Une sueur froide inondait son front.

Oh ! être riche, c'est-à-dire être libre ; payer ses dettes, rester le maître de son auberge et de son champ ; marier sa fille à l'amoureux qu'elle s'était choisi ! Être riche, c'est-à-dire être heureux !

Que fallait-il pour cela ? ramasser quelques-unes de ces pièces étincelantes qui, semblables aux sirènes de la fable, le provoquaient et lui souriaient.

Mais un scrupule retint son bras.

— Cet or n'est pas à moi ; il appartient à Simon Bernard.

Et haletant, la respiration suspendue, il contemplant derechef l'inférieure vision.

27 août 1882 et celui du Conseil général deux jours après.

4° Steeple-Chase militaire (1^{re} série), un objet d'art, pour officiers en activité de service, montant soit des chevaux d'armes, soit des chevaux appartenant à des officiers en activité de service trois mois au moins avant l'époque de l'engagement, n'ayant jamais gagné une course publique à obstacles autre que les steeple-chase militaires. Distance 3,000 mètres.

Agathos, Turco, la Fête étaient les favoris. Le all rith a été prononcé en faveur d'Agathos, monté par M. de Saint-Sernin, et de La Fête, à M. de Fraville.

5° Prix de la Société des Steeple-Chase de France (cross country, steeple-chase handicap; gentlemen), 2,500 francs, offerts par la Société des Steeple-Chase de France, pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus. Distance 4,000 mètres.

M. Trouilh, à M. Torrance, après être resté en arrière, s'est élancé aux derniers obstacles et a remporté le prix, laissant Le Prince, à sir Ned, derrière lui. Violette et Graziella, dont on admirait l'élégance et la fougue, se sont dérobées.

6° Prix du Fagot (course de haies; gentlemen), un objet d'art et les entrées au premier, pour chevaux de chasse et de promenade, de 4 ans et au-dessus, domiciliés à Saumur quinze jours au moins avant la course, et n'ayant pas, en 1883, pris part à une course publique quelconque, montés par des gentlemen n'ayant jamais gagné.

Les trois chevaux engagés se sont présentés au poteau de départ. Mentor, à M. Cailhau, ne tarda pas à se dérober et la lutte resta entre Suzon, à M. Hély d'Oissel, laquelle avait gagné dans la première course, et Bigotte (à sir Egrolla) qui n'avait pas encore paru.

A cinq heures et demie tout était terminé, et chacun remontait joyeusement en voiture, enchanté du spectacle dont il venait d'être témoin. La rentrée à Saumur a été des plus intéressantes et s'est faite entre deux haies de curieux qui admiraient les nombreux et brillants équipages.

Tir aux Pigeons.

Le Tir aux pigeons de Saumur est ouvert aujourd'hui, de midi à 7 heures.

À 2 heures, un grand prix, offert par le Cercle Saint-Hubert, sera tiré.

Ce prix est un magnifique bronze de 70 centimètres, représentant une fileuse renaissance, œuvre de Carrier-Belleuve.

La réunion sera surtout attrayante par le grand nombre d'habiles tireurs qui se sont fait annoncer.

Rallye-Paper.

Demain mardi, un Paper-Hunt sera couru sur la route de Vernantes.

La journée promet d'être des plus émouvantes et aucun sportsman ne peut manquer de se trouver au rendez-vous, surtout si le temps reste toujours favorable.

Le parcours est de 5 kilomètres et ne ren-

ferme pas moins de 27 obstacles; il est tracé de façon à être presque toujours aperçu de la route au kilomètre 10.

Le rendez-vous est fixé à 2 heures, route de Vernantes.

Voici le programme :

1° Rallye pour chevaux d'armes n'ayant jamais couru en courses publiques, montés par MM. les officiers du cadre et MM. les lieutenants d'instruction. Un whip d'honneur. — 1^{re} série, 17 chevaux engagés; 2^e série, 24 chevaux.

2° Rallye pour chevaux d'armes n'ayant jamais couru en courses publiques, montés par MM. les officiers élèves. Un whip d'honneur. — 1^{re} série, 14 chevaux engagés; 2^e série, 13 chevaux.

3° Rallye pour chevaux d'armes, montés par MM. les sous-officiers titulaires et sous-maitres de manège. Un whip d'honneur. — Douze chevaux engagés.

4° Rallye pour chevaux d'armes, montés par MM. les sous-officiers. Un whip d'honneur. — Dix-huit chevaux engagés dans la première série, 20 dans la seconde.

5° Rallye pour tous chevaux; tenue militaire ou habit rouge. — Huit chevaux engagés.

THÉÂTRE DE SAUMUR.

Le programme distribué en ville, pour la représentation de jeudi prochain, publie la lettre autographe suivante qui fut adressée, au mois de novembre dernier, par M. Victor Hugo, auteur du *Roi s'amuse*, à M. Talbot, sociétaire de la Comédie-Française :

« Monsieur,

« Ayez bon courage et bon espoir. Une vaillante élite vous seconde. Tous ces talents, à la tête desquels est le vôtre, sont la garantie du succès.

» VICTOR HUGO.

» 27 novembre 1882. »

TOURS.

Vendredi, dans l'après-midi, un jeune homme prit le train à Chinon pour rentrer à Tours, où il faisait son volontariat. Il eut l'imprudence, en prenant son billet, de laisser entrevoir de l'or et des billets de banque. Deux individus, dont la tenue ressemblait à celle de marchands ambulants, se glissèrent dans le compartiment où le volontaire se trouvait.

Quelques minutes après, ces deux misérables, qui avaient tout calculé, voyant le train engagé sous le tunnel, se ruèrent sur lui, s'emparèrent de son porte-monnaie et de sa montre, et, ouvrant la portière, ils jetèrent le malheureux sur la voie.

Dans sa chute, le jeune X... se fractura le crâne. La mort a dû être instantanée.

Les assassins sont descendus, croit-on, à la gare de Tours et ont probablement filé sur Paris.

POITIERS.

Le conseil général de la Vienne a, sur la proposition de M. Louis Lecointre, adopté,

par 18 voix contre 2, un vœu demandant que l'administration ne laisse pénétrer dans les écoles publiques aucun manuel hostile à la religion catholique.

De nombreux exemplaires du manifeste du prince Napoléon ont été affichés, dans la nuit de vendredi à samedi, dans presque toutes les rues de la ville de Poitiers.

Ils ont été enlevés dès le matin par les ouvriers, avant l'intervention de la police, disent les uns; d'après les ordres de l'administration, disent les autres.

En tous cas, de quel droit ?

On annonce un grand mariage dans la haute société poitevine.

M. Maurice d'Espinay, fils de l'honorable conseiller général du canton de Monts, épouse mademoiselle de Cougny.

C'est l'union de deux grands noms et de deux grandes fortunes. Les jeunes époux entreront en ménage avec plus d'un million. Ils habiteront l'une des terres de M. Maurice d'Espinay, dans l'arrondissement de Loudun.

Madame d'Espinay était une demoiselle de Saint-Laon, alliée, comme on sait, aux premières familles du Poitou. Quant à la famille de Cougny, elle n'est pas moins connue et moins ancienne.

Mais ce qui vaut mieux encore que l'éclat du nom et le prestige d'une grande fortune, c'est la haute honorabilité des deux familles, la popularité légitime dont elles jouissent dans le pays, les services qu'elles y ont rendus et les qualités du cœur et de l'esprit qui distinguent les jeunes époux et qui les rendent si dignes de leurs aînés.

(Journal de la Vienne.)

LE MANS.

On lit dans la Sarthe :

« Jeudi à eu lieu, au Mans, le mariage de M. Laroche, sous-préfet de La Flèche, avec une riche héritière de notre ville.

« M. le sous-préfet de La Flèche, pour obtenir la main de cette jeune fille, qui appartenait à une excellente famille, a été fort bien élevée et a reçu, par conséquent, une éducation religieuse, avait dû consentir à passer par l'église pour y faire bénir son union. L'exécuteur des décrets a donc fait amende honorable pour être relevé de l'excommunication dont il avait été frappé. »

Publications de mariage.

Pierre Guillot, cultivateur, de Saint-Lambert-des-Levées, et Ernestine Tibault, couturière, de Saumur.

Jean Maze, cavalier de manège, de Saumur, et Marie Maze, sans profession, de Condat (Corrèze).

Joseph-Marie Jaouen, boulanger, et Ernestine Delarue, épicière, tous deux de Saumur.

Pierre Leboue, cavalier de manège, de Saumur, et Louise-Philomène Goulu, couturière, des Rosiers.

rendre compte, à l'idée qui le poussait en avant, il avait brisé la porte de l'armoire secrète et saisi un sac plein d'or, ce même or qu'il avait entrevu le matin sur la table de l'usurier.

A l'aboiement réitéré des chiens, il comprit que le maître approchait et qu'un terrible danger était suspendu sur sa tête.

— Je suis perdu! pensa-t-il.

Puis, l'instinct du salut reprenant le dessus, il éteignit le flambeau de résine, sauta par dessus les chiens qui flairaient le vent, et, son sac d'or sous le bras, il s'élança hors de la maison.

VIII

Le père Jean se trouva devant l'auberge du *Grand Dauphin* sans trop savoir de quelle manière il y était parvenu.

Dans sa course vagabonde, il ne s'était pas arrêté une minute pour reprendre haleine.

Quand il eut ouvert, d'un mouvement saccadé, la porte du logis, il se retourna brusquement et plongea, à diverses reprises, à travers la nuit noire, des regards étincelants qui semblaient percer les ténèbres.

Rien de suspect ne lui apparut. Personne ne l'avait suivi.

Mais le sens de la vue pouvait le tromper. Deux sûretés valent mieux qu'une, dit le sage; or, le père Jean se trouvait dans une de ces situations de

PRENEZ GARDE!

Enfin l'hiver est passé, les notes du pharmacien et du médecin n'ont pas été trop élevées, et chacun se félicite du retour du printemps. Il faut cependant prendre garde et ne pas chanter victoire trop tôt. Les sages profitent de l'avertissement de la nature, ils cherchent à dégager le corps de toutes les matières corrompues que l'hiver y a amassées. Écoutez leurs conseils, ils nous disent : « Prenez des *Pilules suisses* pendant quelque temps, faites une cure de printemps, cela vous purifiera le sang et vous garantira contre les maladies. » La dépense n'est que de 1 fr. 50 pour 50 pilules, qui suffisent amplement à cette cure de printemps si nécessaire à tout le monde.

Théâtre de Saumur.

TOURNÉES DRAMATIQUES

DIRECTEUR :

M. TALBOT

Sociétaire de la Comédie-Française.

JEUDI 12 avril 1883.

Une seule représentation extraordinaire de

LE ROI S'AMUSE

Drame en 5 actes et en vers, de M. VICTOR HUGO.

M. TALBOT remplira le rôle de *Triboulet*.

M^{lle} DERIGNY jouera *Blanche*; — M. FRAIZIER, de la Porte-Saint-Martin, *François I^{er}*; — M. CHAMBERROY, de l'Ambigu, *Saltabadil*; — M. F. DAMIENS, de la Porte-Saint-Martin, *Saint-Vallier*; — M^{lle} GERALD, de l'Ambigu, *Maguelonne*; — M^{lle} DARTY, de l'Odéon, *dame Berarde*.

Les autres rôles seront joués par la troupe des Tournées Dramatiques.

Costumes neufs. — Au 5^e acte, Décor nouveau. — Mise en scène de la Comédie-Française.

NOTA. — La 1^{re} représentation a été donnée le 22 novembre 1832. La censure ayant interdit la pièce dès le lendemain, l'ouvrage n'eut donc qu'une représentation. La seconde a eu lieu à 50 ans de distance, le 23 novembre 1882.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

Le *Jeune Age Illustré*, journal des enfants, paraissant tous les samedis, sous la direction de M^{lle} LERIDA-GEORFROY.

Éditeur : Victor PALME, 77, rue des Saints-Pères, Paris.

Un an, 40 francs; 6 mois, 6 francs.

Nous conseillons à toutes les personnes d'un tempérament faible et délicat de faire un emploi régulier des gouttes concentrées de FER BRAVAIS.

SANTÉ SANS MÉDECINE NI PURGES NI FRAIS

PAR LA DOUCE FARINE DE SANTÉ

REVALESCIERE

qui, depuis 35 ans, guérit les dyspepsies, gastralgies, constipations, phthisie, toux, asthme, fièvres, acidités, flatulences, vomissements, insomnies, diarrhées, anémie, chlorose; les désordres des nerfs, foie, haleine, vessie et sang; elle économise 50 fois son prix en médecine. — *DR BARRY et C^{ie}, Limited*, 8, rue Castiglione, Paris, et partout chez les Pharmaciens et Épiciers. (346)

la vie où l'on ne saurait prendre trop de précautions pour sa défense.

Il écouta, se baissa, et colla son oreille contre terre, comme les Mobicans des prairies dont parle Cooper, afin de s'assurer derechef que personne ne suivait sa piste.

Aucun bruit, si ce n'est le murmure du vent et le cri du grillon blotti au fond des blés.

Mais pour l'homme, bourrelé de remords, tout devient sujet d'inquiétude.

Cependant le père Jean, s'étant bien assuré qu'il était seul, que personne ne marchait sur sa trace, pénétra dans l'auberge, repoussa violemment la porte sur lui et en tira les doubles verrous.

Mais alors une nouvelle peur l'assaillit.

Se trouver seul dans cette chambre silencieuse et sombre, lui serrait le cœur. Il se figura que ce calme et cette solitude n'étaient que factices, que mille dangers l'environnaient, que s'il faisait un pas il allait marcher sur quelque hideuse bête endormie.

Quelles monstrueuses chimères l'imagination en délire n'envoie-t-elle pas ?

Il demeurait penché, l'oreille tendue, retenant son souffle, s'attendant à toute minute à quelque épouvantable apparition.

Il finit néanmoins par regimber contre sa pusillanimité. De son briquet frappé contre la pierre, il fit jaillir une étincelle. Quand il se fut ainsi procuré de la lumière, sa crainte changea d'objet.

— On me voit, on m'épie! pensa-t-il.

(A suivre.)

FRANCIS TESSON.

— Si j'osais! murmura-t-il.

Les louis d'or continuaient de miroiter autour de lui.

— Prendre le bien du prochain est un crime, soupira l'infortuné; mais Dieu me pardonnera peut-être, puisque cet or doit sauver ma fille, ma Catherine, de la honte et du désespoir.

Et les pièces titubantes semblaient ricaner et lui dire :

— Allons donc, bonhomme, pas de scrupules. Les scrupules sont hors de saison. Qu'est-ce que notre maître, après tout? un mauvais riche, un avaré engraisé de la sueur du pauvre; un usurier qui a dépouillé à son profit la veuve et l'orphelin. Hélas! en sa maison nous sommes un or maudit. De passer entre les mains du travailleur cela laverait notre souillure. Ici nous servons à faire le mal, avec toi nous ferions le bien. Va donc!

Un nuage de feu passa sur le front du père Jean; ses idées se troublaient; les notions du bien et du mal s'effaçaient dans son esprit, comme s'efface la lumière du ciel sous l'effet d'une épaisse fumée.

Ces voix fallacieuses qu'il entendait répondaient trop bien à ses propres sentiments pour qu'il ne se laissât pas séduire par elles.

Prendre ce qui appartenait à Simon Bernard ne lui apparaissait plus comme un vol monstrueux, mais comme une action blâmable à peine, presque légitimée par la conduite de l'usurier.

C'est ainsi que le criminel endort à l'avance ses remords. L'aubergiste résista encore cependant.

Depuis soixante ans il vivait en honnête homme; or, soixante années de probité sont un frein puissant pour vous arrêter au penchant de l'abîme.

Mais, d'un autre côté, il se représentait l'huissier Gilpin, le garnisier, le crieur public, et la vente forcée de son auberge, et les quolibets des voisins et les ricanements des amis, lorsque sa ruine serait consommée. Il vit le mariage de Catherine rompu; il la vit elle-même reniée par le cadet Claude, bafouée, chassée, déshonorée.

Cette dernière considération l'emporta.

— C'est pour Catherine, s'écria-t-il.

Et, ouvrant larges ses deux bras, il se rua sur les pièces d'or.

En ce moment les deux chiens se dressèrent d'un bond, et poussèrent un joyeux hurlement en tendant leurs museaux vers la plaine.

Ce bruit rappela le père Jean au sentiment de la réalité. Quelqu'un approchait, Simon Bernard, sans doute.

— Oh! s'écria l'aubergiste, je ne veux pas qu'il me voie.

L'aubergiste du *Grand Dauphin* avait vécu son rêve; c'était bien de l'or qu'il tenait entre ses mains crispées, de l'or sonnante, de l'or pour de vrai.

Dans son hallucination, obéissant, sans s'en

BIBLIOGRAPHIE

Nouveau Globe Terrestre physique et politique de 1 mètre de circonférence, imprimé en 15 couleurs. Prix: 33 fr., payables 5 fr. par mois.

FLAMMARION (CAMILLE). — Astronomie Populaire. 2 vol. grand in-8° illustrés de 260 gravures, 7 chromolithographies, cartes célestes, etc. Prix: 20 fr., payables 5 fr. par mois.

Grand Dictionnaire d'Histoire naturelle, par Ch. D'ORBIGNY, avec la collaboration de membres l'Académie des sciences. Nouvelle édition, comprenant 28 volumes de texte et 3 volumes Atlas, contenant 540 planches, soit environ 1.000 sujets coloriés. Prix, broché: 480 fr. payables 15 fr. par mois.

LAROUSSE (PIERRE). — Grand Dictionnaire Universel du XIX^e Siècle. 16 vol. in-4°. Prix: 600 fr., payables 20 fr. par mois.

Bibliothèque Classique du Piano. Collection complète des 92 sonates de BEETHOVEN, CLEMENTI, HAYDN, MOZART et WEBER; 41 volumes grand format (1.700 pages), magnifiquement gravés. Prix: 60 fr., payables 5 fr. par mois.

Librairie A. PILON. (A. LE VASSEUR, successeur), 33, rue de Fleurus, Paris.

VIENT DE PARAITRE

LES INCURABLES

PAR LE VICOMTE ARTHUR DE CUMONT

A la librairie LACHÈSE et DOLBEAU et chez tous les libraires d'Angers. — Prix: 1 franc.

LA SEMAINE ILLUSTRÉE

ET LE MESSAGER DE LA SEMAINE

Sommaire du numéro du 7 avril 1883.

Chronique parisienne, par Alceste.
 Courrier littéraire et artistique.
 Nouvelles historiques et géographiques.
 Le Roi des Chemins de fer, par Charles Simond.
 La Fournaise, XX, par Charles Deslys.
 Les Bêtes d'esprit, par Henry Martin-Dairvault.
 Autour du Monde: LE DERNIER VOYAGE DU LIÉVRE, par P. Largillière.
 TENANT WISZMANN, par P. Largillière.
 La Peinture sur verre (fin), par A. Doumerf.
 Notre-Dame de la Mère: LÉGENDE DU FIL DE LA Vierge, par Oscar de Poli.
 Bibliographie, par R. Chassefont.
 Chronique générale de la Semaine.
 Courrier de la Mode, par Jenny Lensia.
 Esprit des morts et des vivants.
 Sphinxiana, par Bramet. — Bulletin financier. — Chronique agricole. — Halles et-Marchés.

Librairie H. OUDIN, 31, rue Bonaparte, Paris.

L'ART NATIONAL, Etude sur l'histoire de l'art en France, par H. du CLEUZIOU. — 2 volumes illustrés de 20 chromolithographies, 20 grandes gravures hors texte et plus de 800 bois. Prix, broché, 50 francs; reliure artistique, 100 francs, payables 5 francs par mois. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, éditeur, 33, rue de Fleurus, à Paris.

MAGASIN PITTORESQUE

Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

La Société du Magasin pittoresque vient de réimprimer avec le plus grand soin, sur très-beau papier, le premier volume des VOYAGEURS ANCIENS ET MODERNES, ou CROIX DES RELATIONS DE VOYAGES LES PLUS INTÉRESSANTES ET LES PLUS INSTRUCTIVES, par M. EDOUARD CHARTON.

Le premier volume a pour titre: **VOYAGEURS ANCIENS**

Depuis le cinquième siècle avant Jésus-Christ jusqu'à la fin du quatrième siècle de notre ère.

Prix du volume broché, pour Paris. . . 10 francs.
 — pour les départements, franco. . . 11 francs.

Le 91^e fascicule de la FRANCE ILLUSTRÉE, consacré au département de la Haute-Vienne, est mis en vente par l'éditeur Jules Rouff.

On y trouve des renseignements très-exacts sur ce département: situation, limites, nature du sol, cours d'eau, voies de communication, climat, culture, industrie, commerce, histoire, statistique, etc., etc.

Quatre gravures, dont la première hors texte, représentent des vues de Limoges, du château de Chalusnet, de Bellac et du château de Rochechouart.

Une Carte coloriée du département, avec plan de la ville de Limoges, complète le fascicule.

Chose remarquable, ce n'est pas seulement en France, mais à l'étranger que cet ouvrage recruta ses milliers de souscripteurs, et cela prouve une fois de plus que le monde entier a les yeux sur notre pays.

FAVEUR SPÉCIALE
 ACCORDÉE A NOS ABONNÉS

5 fr.
 AU LIEU
 DE
 8 fr.



Nos abonnés connaissent, de réputation au moins, la vaillante et spirituelle

LANTERNE D'ARLEQUIN

illustrée de charmants dessins d'actualité, reproduisant, avec leurs traits, les faits et gestes des beaux messieurs qui gouvernent la R. F.

L'abonnement à la Lanterne d'Arlequin est de 8 fr. par an.

Une combinaison particulière avec la Direction de cette publication satirique, nous permet de l'offrir à nos abonnés, anciens et nouveaux, moyennant 5 fr. par an.

Pour recevoir cette PRIME, il suffit à tout abonné d'adresser une bande de notre journal à M. le Directeur de la Lanterne d'Arlequin, rue Richelieu, 13, à TOURS.

PAUL GODET, propriétaire-gérant

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans (Service d'Hiver)		Ligne de l'Etat (Service d'Hiver modifié depuis le 11 décembre 1882)															
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.		SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY — SAUMUR									
3 heures	8 minutes du matin, express-poste.	Omn. matin.	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte matin.	Omn. matin.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Omn. soir.				
6	45	5 50	9 10	10 35	1 2	3 15	5 5	7 45	6 54	9 50	12 22	2 10	4 10	5 56			
8	56	5 58	9 10	10 45	1 18	3 25	5 15	7 55	7 10	10 4	12 38	2 26	4 16	6 19			
1	25	6 5	9 19	10 53	1 33	3 33	5 23	8 3	7 18	10 11	12 46	2 34	4 24	6 23			
3	32	6 18	9 34	11 8	1 50	3 48	5 39	8 18	7 30	10 21	12 58	2 46	4 36	6 46			
7	15																
10	36																
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.		SAUMUR - NIORT				NIORT - SAUMUR				MONTREUIL-BELLAY - POITIERS venant d'Angers.				POITIERS - MONTREUIL-BELLAY allant à Angers.			
3 heures	26 minutes du matin, direct-mixte.	Omn. matin.	Mixte soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Omn. matin.	Sem. d. soir.	Mixte soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	
8	21	5 50	5 5	5 29	5 40	7 4	2 1	8 29	7 4	2 1	6 6	12 55	7 10	6 36	1 30	7 55	
9	37	6 21	5 54	7 10	7 20	8 9	2 50	9 30	8 9	2 50	6 36	1 30	7 55	7 3	1 59	8 25	
12	48	7 5	7 16	8 3	8 15	8 34	3 14	9 50	8 34	3 14	7 3	1 59	8 25	7 3	1 59	8 25	
4	44	8 6	8 17	9 8	9 45	9 26	4 10	10 49	9 26	4 10	7 56	2 53	9 38	8 42	3 17	10 6	
10	24	9 9	9 11	10 50	11 21	9 55	4 25	11 17	9 55	4 25	8 42	3 17	10 6	9 31	3 56	10 48	

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE GRATIEN, FRÉDÉRIC.

Par son jugement en date du 2 avril 1883, le Tribunal de commerce de Saumur a déclaré non-excusable le sieur Gratién, Frédéric, ancien négociant en vins à Saint-Hilaire-Saint-Florent.

Pour extrait, Le greffier, L. BONNEAU.

(237)

Étude de M^e FLEURIAU, notaire à Bourgueil.

VENTE DE MEUBLES

Après le décès et au domicile de M^{me} SAUTON, ville de Bourgueil, rue de Tours, le dimanche 22 avril 1883, à midi, et jours suivants.

Salon, salle à manger, cuisine, chambres à coucher, argenterie, papiers, vins en bouteilles, trois grandes et belles glaces, gravures encadrées et quantité d'autres bons objets, le tout presque neuf. 10 0/0 en sus au comptant. (238)

UN MÉNAGE demande à se placer, le mari comme cocher, la femme comme femme de chambre. S'adresser au bureau du journal.

M. DUPONT, Grande-Rue, 59, se charge de soigner les chevaux à domicile.

Étude de M^e LE BARON, notaire à Saumur, successeur de M^e LAUMONIER.

A VENDRE A L'AMIABLE, MAISON ET VIGNE

Situés au Bois-Brard, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent.

Le tout se tenant, d'une superficie de 8 ares environ.

S'adresser à M^{me} HULLOT, propriétaire au Bois-Brard, ou à M^e LE BARON, notaire. (224)

A LOUER PRÉSENTEMENT, UN JARDIN bien affruié AVEC PAVILLON.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER PRÉSENTEMENT, JOLIE MAISON

Située rue de Bordeaux, 15, Comprenant NEUF PIÈCES, Avec Jardin.

S'adresser à M. P. GODET, place du Marché-Noir.

ON DEMANDE un garçon de Magasin de 18 à 25 ans. S'adresser au bureau du journal.

A LOUER PRÉSENTEMENT

CHAMBRE ET CABINET

Rue Haute-Saint-Pierre.

S'adresser à l'Orphelinat St-Joseph.

AU COIN DE RUE

DRAPERIE ET NOUVEAUTÉS

Spécialité de Chemises et Articles confectionnés sur mesure,

9 et 11, rue de la Comédie, et rue de la Cour-Saint-Jean, n^o 1, En face le Square, à SAUMUR.

On demande UN APPRENTI et UN GARÇON de 14 à 15 ans pour le magasin. (216)

L'HYGIÈNE PRATIQUE

Journal hebdomadaire, rédigé par les sommités scientifiques dans le but de vulgariser l'hygiène et rendre ainsi son application facile dans la maison, la famille, l'école, l'atelier, les champs, l'armée, etc.

L'Hygiène pratique est le journal le plus intéressant, le plus instructif et le meilleur marché de toute la Presse scientifique de France.

PRIX DE L'ABONNEMENT: 3 fr. PAR AN.

Adresser mandat ou timbres-poste à M. Marc de Rossiény, administrateur délégué de l'Hygiène pratique, 41, rue de la Tour-d'Auvergne, Paris.

DAVEAU, DOREUR

Rue du Puits-Neuf, 44, SAUMUR.

VENTE AUX PRIX DE FABRIQUE De GLACES nues, encadrées et à vitrage

POUR DEVANTURES DE MAGASINS.

Gravures Françaises, Anglaises et Aquarelles, aux prix des Éditeurs.

Dorure de Cadres et d'Appartements, tarifées au mètre.

Demander le Tarif.

PHARMACIE-DROGUERIE

Ancienne Pharmacie PASQUIER

A. CLOSIER, Successeur,

Lauréat de l'Ecole de Pharmacie, élève de l'Ecole Supérieure de Paris,

20, rue du Marché-Noir, Saumur.

Grand assortiment de bandages herniaires, de bas en tissu élastique pour varices, de ceintures ventrières et abdominales.

Un service régulier avec Paris me permet de fournir, dans les 48 heures, les bandages commandés sur mesure ou exigeant une forme de pelote spéciale.

Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies. On trouve à la même pharmacie: le biberon à vis de Raynal, le biberon à soupape de Robert et le biberon-pompe de H. Monchovaut.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

L'EAU de SUEZ Vaccine de la Bouche et par conséquent, **MAUX de DENTS** et par conséquent, l'Extraction & l'Auflorification

Brochure explicative, franco sur demande. L'ALCOOLAT DE SUEZ supprime IMMÉDIATEMENT les DOULEURS RHUMATISMALES Brochure explicative, franco sur demande.

Se trouve à Saumur, chez MM. BISSON, pharmacien, 58, place de la Bilange; DÉCART, coiffeur; BOUCHET, coiffeur, 2, rue Saint-Jean.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet. Hôtel-de-Ville de Saumur, le